



**HAL**  
open science

## L'historiographie de la cour en France

Caroline Zum Kolk, Nicolas Le Roux

► **To cite this version:**

Caroline Zum Kolk, Nicolas Le Roux. L'historiographie de la cour en France. Marcello Fantoni. The Court in Europe, Bulzoni Editore, pp.89-106, 2012, Europa delle Corti/155, 978-88-7870-648-4. hal-01829779

**HAL Id: hal-01829779**

**<https://hal.science/hal-01829779v1>**

Submitted on 4 Jul 2018

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

## Nicolas Le Roux / Caroline zum Kolk

# L'historiographie de la cour en France

[Page 89 de la première édition]

L'historiographie de la cour en France présente une image très contrastée. On considère généralement que ce sujet n'a pas toujours été bien perçu par les historiens français, et que la cour constituait un objet suspect, voire peu fréquentable. A tel point qu'en 1996 un jeune auteur pouvait livrer une réflexion sur ce sujet en citant Pascal : « Combien de royaumes nous ignorent<sup>1</sup> ». Très répandu est aussi l'avis que c'est avec la traduction française de *La Société de cour* de Norbert Elias, en 1974, que la recherche sur la cour aurait enfin pris son envol.

Ces visions nous semblent trop pessimistes. D'une part, si les années 1970 et 1980 ont certainement marqué un tournant dans l'historiographie de la cour, le sujet ne constituait pas avant cette époque un *no man's land* complet. D'autre part, même si la France n'a pas fait de la cour un champ de recherche spécifique, comme cela peut-être le cas dans d'autres pays où se sont développées les *court studies*, elle est pourtant riche en travaux et en études qui la concernent. Pour mieux comprendre la situation actuelle, il est utile de retracer brièvement l'historiographie qui a précédé les années 1970. Le XIXe siècle s'est caractérisé par trois grands types de publications qui intéressent l'étude de la cour en France. Dans un premier temps, l'Etat a initié l'édition de documents historiques. Les collections qui en résultent comportent un grand nombre de Mémoires et de correspondances, des documents de

[p. 90]

l'administration royale ainsi que des comptes et des inventaires, tous précieux pour l'étude de la cour.

Très présentes furent aussi les études biographiques qui apportent des éclairages sur la vie et la carrière de princes, de courtisans et d'officiers, comme les articles d'histoire régionale, traitant d'une cérémonie, d'un itinéraire, d'une construction ou de la vie d'un château.

Enfin on vit apparaître vers 1870 les premiers travaux de ce qu'on appellera plus tard l'histoire des institutions. On sait que la cour ne compte pas parmi les sujets majeurs traités par ce courant, qui privilégie les enquêtes sur les structures étatiques ayant donné naissance à une institution républicaine. La cour ne semblait pas faire partie de ces corps, c'est pourquoi elle se trouvait reléguée à la sphère privée que les historiens des institutions délaissaient. Mais certaines études de ce courant ont pour objet des éléments de la cour, comme les conseils, les services financiers, voire les hôtels royaux.

La production historiographique du XIXe siècle s'est penchée tout particulièrement sur le Moyen-Âge. En effet, il était sans doute délicat d'aborder la cour de l'Ancien Régime à une époque où les royalistes étaient encore très présents sur la scène politique. Le sujet souffrait en outre d'une mauvaise réputation, car la cour était perçue dans sa seule fonction politique de rassemblement de l'aristocratie autour du monarque. Elle apparaissait comme un champ stérile de rivalités et de micro-conflits dépourvus de sens, parce qu'elle concernait un échantillon social très réduit et voué à la disparition. Cela n'empêcha pas l'édition de nombreux documents, en particulier de Mémoires et de correspondances, mais les recherches concernant la cour de Versailles étaient avant tout le fait d'historiens d'art. De leur côté, les historiens portaient un

intérêt marqué aux plaisirs des monarques et aux cabales, conséquence de la relégation de la cour à la sphère privée, et par conséquent exclue du terrain d'investigation du champ politique.

Quelques études parues dans les années 1920 et 1930 présentent néanmoins une vision nuancée et détaillée de l'entourage royal, même s'il ne constitue pas leur sujet principal : les ouvrages de Lucien Romier, de Pierre Champion, de Louis Réau et d'autres chercheurs férus d'archivistique en font partie<sup>2</sup>.

L'historiographie dans la France de l'après-guerre a été marquée par l'influence grandissante de l'école des Annales. Les historiens se sont surtout préoccupés d'établir des séries démographiques et économiques, données

[p. 91]

perçues comme des sources objectives qui « ne mentent pas », contrairement aux lettres, aux Mémoires ou aux récits des historiographes. La cour était toujours reléguée à l'univers de la petite histoire, au monde de l'«histoire-récit» à laquelle devait se substituer une « histoire-problème »<sup>3</sup>.

Mais l'école des Annales n'était pas hermétiquement fermée aux questions qui concernent notre sujet. Marc Bloch livrait en 1924 avec son étude *Les Rois thaumaturges* une enquête magistrale sur la sacralité du pouvoir<sup>4</sup>. Les travaux de Lucien Febvre sur Marguerite d'Angoulême traitent de la culture et sensibilité religieuse des cercles curiaux à travers une relecture des sources visant à comprendre la sensibilité de l'époque étudiée, afin d'éviter les interprétations anachroniques ou erronées<sup>5</sup>.

L'école des Annales est en outre à l'origine de deux approches qui s'avèreront précieuses pour la recherche sur la cour. En ouvrant le champ aux faits sociaux et aux mentalités, elle a préparé le terrain à l'étude des groupes et des factions de la cour. Par ailleurs, en insistant sur l'importance des enquêtes interdisciplinaires, elle a ouvert la porte à la sociologie, à l'anthropologie et à bien d'autres disciplines qui auront un impact certain sur l'historiographie de la cour.

En 1974, la publication de la traduction française de *La Société de cour* de Norbert Elias intervient dans un contexte exceptionnellement favorable. Son livre connaît un succès immédiat, à tel point qu'on a pu écrire qu'Elias a connu une véritable « canonisation » en France<sup>6</sup>. Le sociologue venait à point

[p. 92]

nommé en « apportant sa caution d'étranger au-dessus de la mêlée, sociologue qui plus est, à la 'nouvelle histoire'<sup>7</sup> ». En effet, ses recherches ont été diffusées à une époque où les processus de discipline sociale et de contrôle des individus s'étaient imposés comme de nouveaux chantiers historiographiques. Aux côtés des enfants<sup>8</sup>, des sorcières<sup>9</sup>, des fous et des prisonniers<sup>10</sup>, les courtisans apparaissaient chez Elias comme d'autres victimes de la construction de l'État moderne, de la centralisation monarchique et de la civilisation des mœurs, et c'est pourquoi ils constituaient à présent un objet d'étude légitime. Dans son analyse du lent mouvement de diffusion de l'autocontrainte et de la maîtrise de soi qui caractérise le monde moderne, Elias faisait de la cour un paradigme de la société moderne. En présentant la cour comme l'un des outils ayant permis à la monarchie d'instaurer un gouvernement centralisé et absolutiste, il la sortait de la « sphère privée » pour en faire un sujet d'histoire politique à part entière<sup>11</sup>.

C'est au moment où la lecture d'Elias commençait à s'imposer en France, que les historiens français se penchèrent à leur tour sur le monde de la cour, mais en détournant dans un premier temps le regard de Versailles. Dans ses recherches pionnières sur la cour d'Henri III, Jacqueline Boucher s'est employée à reconstituer le cadre de vie du prince et des courtisans en identifiant des pratiques – sociales, culturelles et

religieuses – particulières, qui étaient implicitement présentées comme exemplaires pour l'ensemble de la société<sup>12</sup>. L'auteur ne considère pas la cour comme un lieu d'asservissement de la noblesse par l'élaboration de rituels stériles, mais comme un microcosme culturel original qui formait un « creuset » social et culturel, un lieu de rencontre entre les élites gravitant autour de la figure princière.

Dans le même esprit, Jean-François Solnon a réalisé la première étude d'ensemble de la cour de France à l'époque moderne<sup>13</sup>. Il a démontré que cette

[p. 93]

cour n'a pas connu une évolution linéaire, mais au contraire une histoire marquée par des ruptures, à tel point qu'à certaines époques, elle a même pu perdre son caractère de centre culturel et politique du royaume. Jean-François Solnon traite aussi de l'étiquette et de la tension constante entre tradition et innovation qui règne en cette matière.

Ces premières études ont offert une approche avant tout culturelle du phénomène curial. De son côté, l'histoire politique commençait dans les années 1980 à se détourner du champ de l'histoire des institutions pour s'interroger davantage sur la relation entre l'Etat royal et les sujets, et sur les articulations du rapport dominants-dominés. Une question centrale concernait la formation de l'identité nationale et l'adhésion à l'Etat, ou son rejet. Mais le rôle de la cour dans ce processus n'a été que très peu abordée : prenons comme exemple la très représentative Action Thématique Programmée « *Genèse de l'Etat moderne* », lancée par le CNRS en 1984<sup>14</sup>. Les participants à ce programme ont enquêté sur des sujets très variés, mais sans jamais consacrer une étude à la question du fonctionnement de la cour. [Remarque de C. zum Kolk (décembre 2013) : ce constat doit être révisé. En effet, dans le cadre de ce programme ont été développés des recherches qui ont été d'une importance cardinale pour l'étude de la cour en France. Voir à ce sujet les entretiens avec Gérard Sabatier (<http://cour-de-france.fr/ecrire/article2697.html>), Monique Chatenet (<http://cour-de-france.fr/ecrire/article1911.html>) et Françoise Autrand (<http://cour-de-france.fr/ecrire/article2543.html>) qui y ont participé].

En revanche, sous l'influence de l'école cérémonialiste américaine l'histoire politique intégrait dans les années 1980 à ses préoccupations une réflexion sur la mise en scène de l'autorité princière à travers les grandes cérémonies monarchiques<sup>15</sup>. L'analyse des rituels menée par les historiens français se différencie des travaux de l'école américaine. D'après Robert Descimon, l'historiographie française « éprouve un malaise certain face à l'historiographie américaine récente qui se réclame de la paternité d'Ernst Kantorowicz, voire de Clifford Geertz<sup>16</sup> ». S'éloignant du champ de l'anthropologie et de l'ethnologie dans lequel s'inscrivait l'approche américaine, cette historiographie s'interroge davantage sur le lien qui existe entre la construction de l'Etat moderne et les cérémonies : les historiens français confrontent ainsi le rituel aux textes liturgiques,

[p. 94]

juridiques et politiques afin de cerner son implication dans la genèse de l'Etat. D'autres questions concernent son importance pour le processus de construction d'une identité nationale, et le déclin du rituel, et de sa portée, à la fin de l'Ancien Régime<sup>17</sup>. Les formes des apparitions publiques des monarques et la mise en scène de l'autorité souveraine ont ainsi été étudiés à travers les grandes cérémonies publiques que sont le sacre<sup>18</sup>, les funérailles<sup>19</sup> et les *Te Deum*<sup>20</sup>. Par ailleurs est né, autour de l'étude des entrées royales, un courant de recherche franco-canadien particulièrement fertile. Les entrées ont la particularité de

mettre la cour en contact avec la société qui l'entoure, ce qui ne va pas sans conflits et heurts<sup>21</sup>. Elles ont permis ainsi d'aborder d'une part le

[p. 95]

sujet de la représentation et ses formes, d'autre part les tensions et rapports sociaux qui se manifestent à ces occasions.

La ritualisation de la vie quotidienne et les festivités à la cour ont également retenu l'attention. Les fêtes de cour, les bals et les ballets ont donné lieu à des approches pionnières dès les années 1950<sup>22</sup>, mais ils ne se sont imposés comme un objet d'étude à part entière que plus tard. On sait désormais quel rôle essentiel tenait la danse à la cour des Valois et des Bourbons, et comment les festivités participaient d'une politique de réintégration des élites<sup>23</sup>, mais aussi comment les grands divertissements louis-quatorziens entendaient construire une vision idéale de la monarchie<sup>24</sup>. L'analyse des rituels quotidiens de la mise en scène de l'autorité royale dans le cadre du palais est assez longtemps restée à l'écart du renouvellement historiographique. Il a fallu attendre les travaux de Monique Chatenet sur les règlements de cour des Valois, ou de Béatrix Saule sur la journée du roi à Versailles<sup>25</sup>, pour que l'on commence à se familiariser vraiment avec l'emploi du temps du souverain et les subtilités du rituel quotidien du *lever* ou du *coucher*.

La recherche française se montre aussi particulièrement attentive aux expressions de la sphère publique qui se fait de plus en plus critique au XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècle : les écrits sur la cour, les pamphlets, mais aussi ce qui émane d'autres moyens d'expression comme le théâtre, la littérature ou l'opéra, ont été étudié dans ce sens. Comment a été perçue la cour – et donc la monarchie –, par la société qui l'entourait ? Le Siècle des Lumières a vu les traités d'éducation et de savoir-vivre éclipser les traités de cour. L'honnête homme, comme le philosophe, apparaissait à cette époque comme l'antithèse du courtisan. Le premier devait en effet savoir faire harmonieusement coïncider vertu

[p. 96]

et vie sociale, conformément aux exigences de la nature, tandis que le second évoluait dans un espace de l'artifice et des apparences<sup>26</sup>. La faillite progressive de l'idéal curial annonce le cataclysme de la Révolution et la question de l'opinion publique prend ainsi une place particulière dans l'historiographie française. Elle constitue un domaine de collaboration privilégié entre les études littéraires et historiques<sup>27</sup>.

L'image du monarque elle-même constitue un autre sujet de recherche. Elle s'est diffusée de plus en plus à partir du XVI<sup>e</sup> siècle et sortit des palais royaux pour se répandre chez les seigneurs, mais aussi chez des gens beaucoup plus modestes<sup>28</sup>. On sait désormais comment les représentations de Louis XIV<sup>29</sup> et de François I<sup>er</sup><sup>30</sup>, mais aussi d'Henri III<sup>31</sup> et de Louis XII<sup>32</sup>, ont évolué et quel sens on a donné à l'élaboration de ces images.

[p. 97]

D'autres axes de recherche se sont développés dans le cadre des études sur l'aristocratie. La culture de la noblesse, son code d'honneur et les perceptions qu'elle avait d'elle-même, ont suscité de nombreuses études chez les historiens médiévistes et modernistes<sup>33</sup>. Les relations que la noblesse tisse entre familles et alliés émergent grâce à ce courant. Depuis les années 1980, la recherche sur les clientèles et les réseaux nobiliaires constitue l'un des chantiers majeurs de l'histoire de la société de cour. Roland Mousnier a été l'un des premiers à réfléchir sur l'importance des liens de fidélité dans la société d'Ancien Régime, et il a souligné le caractère structurant des relations interpersonnelles dans la noblesse<sup>34</sup>. Les historiens anglo-

saxons ont nuancé et approfondi ces analyses ; Sharon Kettering a marqué ce courant avec plusieurs études portant sur la société aristocratique dans la France des XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècle<sup>35</sup>. Ces enquêtes pionnières ont été suivies de recherches portant sur les réseaux familiaux<sup>36</sup>, les structures et les effets du clientélisme à la cour<sup>37</sup>. Elles

[p. 98]

ont mis en évidence que la carrière d'un homme ou d'une femme à la cour ne peut pas être présentée comme le résultat d'un parcours et effort individuel mais nécessite une analyse approfondie des réseaux qui ont permis (ou entravé) sa réussite.

Des études récentes ont mis en avant l'importance d'un autre élément pour la compréhension du système de la cour : la faveur royale<sup>38</sup>. Les favoris et maîtresses royales ou princières, élus et défaits d'après le bon vouloir de leur maître, soulignent avec éclat le pouvoir absolu du roi et contrebalancent le pouvoir traditionnel des dignitaires et des officiers de l'Etat royal. Les conflits que leur présence suscite rejoint les querelles de préséance qui sont fréquentes à la cour et dont la résolution dépend également de l'arbitrage du souverain. En 1978, inspiré par l'étude de Norbert Elias sur la société de cour, Emmanuel Le Roy Ladurie a commencé à enquêter sur les rangs et les hiérarchies à la cour<sup>39</sup>. L'historien a mis en lumière les caractéristiques du « système de cour », comme l'articulation légitimité/bâtardise, l'organisation générationnelle des cabales, le clivage robe/épée et le rôle des femmes dans l'ascension sociale. La question des querelles de préséance continue actuellement à être étudiée, non seulement en ce qui concerne les conflits internes à la cour, mais aussi en ce qui concerne ceux qui l'opposent à des acteurs externes, comme lors des entrées ou réceptions données par les villes<sup>40</sup>.

Les études sur le patronage politique ont mis en évidence l'importance des femmes dans le système de cour. Celles-ci ne se trouvaient nullement

[p. 99]

exclues des réseaux de clientélisme, et elles pouvaient être des acteurs redoutables dans le règlement des « affaires » de cour<sup>41</sup>. Depuis les années 1990, leur place dans le système politique est éclairée par un nombre grandissant d'études. C'est d'abord par le biais d'enquêtes sur les régences et la loi salique que le sujet a été abordé et qu'est discutée cette particularité française qui veut que les femmes ne peuvent ni régner en leur propre nom, ni transmettre les droits sur la couronne<sup>42</sup>. D'un autre côté, la France de l'Ancien Régime a connu un nombre exceptionnellement élevé de régences. Elle constitue ainsi un champ d'étude particulièrement attirant pour l'histoire politique des femmes<sup>43</sup> : nombreuses sont les publications récentes sur Catherine et Marie de Médicis<sup>44</sup> ainsi qu'Anne d'Autriche<sup>45</sup>.

D'autres sujets émergent en 2000 dans une étude de Fanny Cosandey sur la reine de France, qui se penche non seulement sur la fonction politique de l'épouse du monarque, mais également sur son rôle à la cour et sur le cérémonial exprimant sa position très particulière<sup>46</sup>. La documentation utilisée par l'auteur, des textes qui émanent de traités politiques et juridiques, donne peut-être une image trop réductrice du statut de la reine. D'autres études affineront et corrigeront cette vision en démontrant que dans la pratique, l'influence de l'épouse royale dépassait bien souvent le cadre qui lui a été assigné par les théoriciens. Concernant le statut et le rôle des femmes à la cour, le XVI<sup>e</sup> siècle

[p. 100]

apparaît à bien des égards comme un « âge d'or » ; le XVII<sup>e</sup> siècle, et surtout le règne de Louis XIV, semble être marqué par un déclin : leur position s'affaiblit ou, tout au moins, change de nature<sup>47</sup>. Des études supplémentaires pourraient nous éclairer sur les raisons et modalités de ce processus.

Si les études sur le patronage et les femmes concernent avant tout la haute noblesse et la famille royale, d'autres travaux visent des groupes spécifiques ou des services de la cour qui se situent à un niveau bien plus modeste, comme les valets de chambre<sup>48</sup>, les médecins<sup>49</sup> ou les clercs de la cour<sup>50</sup>, pour ne citer que quelques exemples<sup>51</sup>. Elles mettent en relief la composition hétéroclite de l'entourage royal, sa fonction de « creuset » social, et démontrent aussi la perméabilité de cet ensemble qui renouvelle régulièrement une partie de ses effectifs par l'intégration d'individus venus de toutes les régions du royaume. La place à la cour des scientifiques, des historiographes, des géographes et d'autres savants, ainsi que le lien qu'entretient la cour avec les académies, fournissent d'autres sujets de recherche particulièrement féconds<sup>52</sup>.

Ces enquêtes ont alerté la recherche sur l'importance des maisons royales dans l'organisation de la cour. Les recherches réalisées à l'occasion du chantier de fouilles et de rénovation du château de Vincennes ont constitué une première approche de ces questions. Elisabeth Lalou a ainsi analysé les hôtels royaux du XIII<sup>e</sup> siècle grâce à l'exploitation rigoureuse des états et

[p. 101]

ordonnances de l'époque<sup>53</sup>. Le sujet fut également abordé dans les colloques de la *Residenzenkommission* qui réunissent régulièrement des chercheurs européens, dont un certain nombre de scientifiques français<sup>54</sup>. Les historiens modernistes se sont penchés assez tardivement sur le sujet des hôtels royaux<sup>55</sup>. En 2002 est parue la première étude générale sur les domestiques commensaux du roi<sup>56</sup>. Actuellement, l'édition en ligne de documents relatifs aux maisons royales du XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècle est en cours. Une base de données qui recense les membres des maisons royales principales (roi, reine, reine mère) a été mis en ligne sur le site du Centre de recherche du château de Versailles<sup>57</sup>.

Les enquêtes sur les structures et services de la cour ont fait émerger un sujet qui n'a pas été traité de manière spécifique : les finances. Malgré la tenue d'un colloque consacré à cette question en 1998, le sujet de l'économie de la cour, et la relation de la cour avec la vie économique du royaume, n'a pas donné lieu à des enquêtes approfondies<sup>58</sup>. L'évolution des dépenses somptuaires et du coût de l'entretien quotidien, ainsi que des frais liés au patronage et aux faveurs particulières méritent d'être mieux connue<sup>59</sup>. On sait par exemple qu'au XVI<sup>e</sup> siècle, le roi n'assume pas toujours l'ensemble des frais d'entretien des maisons de la cour, et que les membres de sa famille perçoivent des revenus propres. L'impact de cette indépendance économique sur le patronage et la vie politique reste à étudier.

[p. 102]

Il faut également souligner l'importance des cours comme lieux de communication entre les élites, et de transmission de modèles culturels et politiques. L'étude des relations internationales, autant politiques que culturelles, a connu un renouveau depuis 1990. Concentrée par le passé sur les relations bilatérales (Italie-France, Empire-France...) et ressenti comme l'analyse d'un rapport de force ou de domination, la recherche adopte aujourd'hui une approche plus nuancée et résolument européenne. Comme l'a montré Lucien Bély, les monarques constituaient une véritable « société de princes » dans laquelle circulaient les individus, les idées et les modes<sup>60</sup>. La diplomatie, mais aussi le rôle des étrangers à la cour<sup>61</sup> et des femmes dans les échanges politiques et culturelles commencent à être mieux connus<sup>62</sup>. Il est à espérer que la question de la diffusion des modèles soit abordée autrement que par le passé, et que la recherche se servira des outils

d'analyse mis au point par Michael Werner et Michel Espagne pour les échanges et transferts entre la France et l'Allemagne au XIX<sup>e</sup> siècle<sup>63</sup>. On percevrait ainsi davantage les multiples objets, interconnexions et agents de transfert, ainsi que les modalités des échanges : leur réussites, mais aussi leur échecs, qui sont également à analyser.

Dans le domaine de la vie artistique et culturelle de la cour, mais aussi concernant l'étiquette et son évolution, les impulsions les plus remarquables des dernières décennies sont venues de l'histoire de l'art. Ce sont les élèves et les collègues d'André Chastel qui, à la fin des années 1980, commencent à aborder l'architecture et l'art royal autrement que par le passé. Jean Guillaume parle d'une « histoire de l'architecture totale<sup>64</sup> », qui délaisse l'étude purement stylistique pour s'ouvrir à des horizons plus vastes : les manières de vivre et

[p. 103]

d'habiter les châteaux ainsi que l'usage des espaces intérieurs. A la fin des années 1980 paraissent les premières études qui témoignent de ce tournant. Elles abordent des résidences disparus comme le château de Madrid, l'usage des espaces intérieurs et l'iconographie royale<sup>65</sup>. En s'interrogeant sur la fonction de leurs objets d'études, ces chercheurs intègrent les problématiques de l'histoire culturelle et sociale à leur discipline et se penchent sur des documents jusque-là réservés aux historiens (rapports d'ambassadeurs, correspondances, Mémoires et traités). Un ouvrage majeur de ce courant s'intitule ainsi fort logiquement : *La Cour de France au XVI<sup>e</sup> siècle. Vie sociale et architecture*<sup>66</sup>. L'étude de la distribution intérieure des résidences royales a permis de fournir des indices précieux sur l'évolution du cérémonial au XVI<sup>e</sup> siècle, une époque qui manque cruellement de documentation à ce sujet<sup>67</sup>.

Les résidences du XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècle ont également profité de cette approche. Le palais est désormais analysé non plus seulement comme un monument, mais aussi comme un lieu de pouvoir qui, par l'éclat conjugué de son élévation et de son décor, proclame la majesté du souverain<sup>68</sup>. Versailles<sup>69</sup>

[p. 104]

avec la galerie des Glaces<sup>70</sup>, mais aussi le Luxembourg, Fontainebleau, avec ses galeries<sup>71</sup>, ou encore les Tuileries<sup>72</sup>, apparaissent désormais non seulement comme des bâtiments destinés à loger la famille royale et la cour, mais aussi comme de gigantesques portraits du prince et de sa dignité. Cette évolution va de pair avec une séparation plus nette entre les espaces d'habitat et les espaces réservés aux domestiques<sup>73</sup>.

Les jardins des palais royaux participaient eux aussi à l'exaltation du monarque et sont étudiés sous cet aspect. Leur ordonnancement donne à voir l'idéal d'ordre et de maîtrise que le souverain entendait imposer à ses sujets, et qui faisait bien souvent défaut à la cour, ensemble difficile à contrôler et à maîtriser. Les jardins de Versailles et leur personnel ont donné matière à de nombreuses recherches, et la figure d'André Le Nôtre a été approchée récemment par plusieurs auteurs<sup>74</sup>. Plus délicat est le rapport entre le château et la ville qui l'entoure, qui, dans le cas de Versailles, connaît le destin particulier d'avoir été formé en fonction des besoins de la résidence. Les travaux à ce sujet sont nombreux<sup>75</sup>, mais le lien entre Versailles et Paris n'a pas été étudié avec le même entrain<sup>76</sup>.

[p. 105]

On constate aussi un intérêt croissant pour le mécénat artistique<sup>77</sup> et les collections, leur constitution et leur gestion. Des études récentes ne concernent non seulement le mécénat royal mais aussi celui des grands seigneurs, et, fait nouveau, des femmes de la cour. Le mécénat de Catherine de Médicis, de Marie de



Médicis ainsi que de Madame de Pompadour a donné lieu à des expositions, des colloques et des publications<sup>78</sup>. La question du genre et du sens politique du mécénat des femmes a été abordée récemment dans un ouvrage collectif<sup>79</sup>. Leur rôle dans les transferts culturels émerge en force dans ces travaux, comme la place qu'elles revêtaient dans cette grande entreprise de la « civilisation des mœurs », si chère à Norbert Elias<sup>80</sup>.

D'autres aspects de la vie quotidienne de la cour sont explorés par des chercheurs qui, sous l'influence de l'histoire anthropologique, se sont tournés dès le début des années 1980 vers l'étude des objets et gestes du quotidien. L'hygiène et le corps<sup>81</sup>, l'alimentation et l'art de la table<sup>82</sup>, le costume<sup>83</sup> et les passe-temps et objets<sup>84</sup> de la vie quotidienne<sup>85</sup> ont mené à de nombreuses enquêtes et expositions.

[p. 106]

## Conclusion

En conclusion, soulignons d'abord une « particularité française » qui consiste en l'existence de nombreuses études relatives à la cour, mais l'absence de *court studies* en tant que domaine d'études autonome. En effet, les historiens français se sont intéressés avant tout à la formation de l'Etat, d'abord monarchique puis républicain, et s'ils ont abordé la cour, c'est souvent dans cette perspective. Ceci explique aussi leur absence plus ou moins marquée dans le domaine de la théorie et de la réflexion historiographique sur la cour au siècle dernier.

Cette attitude a été peut-être moins prononcée chez les historiens d'art et les médiévistes qui ont examiné la cour sous d'autres aspects et qui ont donné des impulsions importantes à la recherche. Leurs travaux démontrent en outre l'intérêt de franchir les barrières des périodes pour suivre l'évolution de la cour dans la longue durée. Les époques charnières présentent un sujet d'études particulièrement passionnant : les cours de la fin du XV<sup>e</sup> et du début du XVII<sup>e</sup> siècle méritent d'être mieux explorées, comme celles de Louis XV et de Louis XVI.

Depuis l'an 2000, les tables rondes et colloques consacrées à la cour se multiplient et plusieurs institutions et réseaux ont été créés<sup>86</sup>. La thématique de la cour apparaît davantage dans les programmes d'enseignement<sup>87</sup> et fait l'objet d'un nombre croissant de publications scientifiques.

Terminons avec un phénomène récent : l'internationalisation de la recherche sur la cour. Les liens étroits qui ont existé entre les cours des différents pays de l'Occident se révèlent lors de rencontres scientifiques qui réunissent des spécialistes de pays différents. Les publications qui émanent de ces colloques internationaux se présentent souvent sous forme d'une compilation d'interventions et ne donnent pas toujours lieu à une synthèse ou conclusion qui tente de dresser un bilan. Le développement de réseaux internationaux comme le *Court Studies Forum*, créé en 2007, permettront une mise en perspective et recherche comparative, indispensables à l'étude de l'évolution des cours en Europe.

- <sup>1</sup> Olivier Chaline, « “Combien de royaumes nous ignorent” : la cour dans l’historiographie française », *Annali di Storia moderna e contemporanea*, t. II, 1996, p. 384-392. Du même auteur, voir aussi : « The Valois and Bourbon Courts, c. 1515-1750 », in John Adamson (dir.), *The Princely Courts of Europe : Rituals, Politics and Culture Under the Ancien Régime 1500-1750*, Londres, 1999, p. 67-93
- <sup>2</sup> Voir entre autres : Lucien Romier, *Catholiques et huguenots à la cour de Charles IX*, Paris, 1924 ; Pierre Champion, *Catherine de Médicis présente à Charles IX son royaume (1564-1566)*, Paris, 1937 ; Louis Reau, *L’Europe française au siècle des Lumières*, Paris, 1938.
- <sup>3</sup> François Furet, « De l’histoire-récit à l’histoire-problème », *Diogenes*, n° 89, 1975, p. 106-123.
- <sup>4</sup> Marc Bloch, *Les Rois thaumaturges. Étude sur le caractère surnaturel attribué à la puissance royale particulièrement en France et en Angleterre*, Strasbourg, 1924.
- <sup>5</sup> Lucien Febvre, *Amour sacré, amour profane. Autour de l’Heptaméron*, Paris, 1944.
- <sup>6</sup> Daniel Gordon « The Canonization of Norbert Elias in France. A Critical Perspective », *French Politics, Culture and Society*, t. XX, n° 1, 2002, p. 68-94 et *Citizens without Sovereignty : Equality and Sociability in French Thought, 1670-1789*, Princeton (N.J.), Princeton University Press, 1994. La littérature sur Elias est considérable, on peut citer Florence Delmotte, *Norbert Elias : la civilisation et l’Etat. Enjeux épistémologiques et politiques d’une sociologie historique*, Bruxelles, Editions de l’université de Bruxelles, 2007 ; Claudia Opitz (dir.), *Höfische Gesellschaft und Zivilisationsprozeß. Norbert Elias’ Werk in kulturwissenschaftlicher Perspektive*, Cologne, Böhlau, 2005 ; Rüdiger Schnell (dir.), *Zivilisationsprozesse. Zu Erziehungsschriften in der Vormoderne*, Cologne, Böhlau, 2004 ; Reinhardt Butz, Jan Hirschbiegel et Dietmar Willoweit (dir.), *Hof und Theorie. Verstehen und Erklären eines historischen Phänomens*, Cologne, Böhlau, 2003 ; Yves Bonny, Jean-Manuel de Queiroz, Erik Neveu (dir.), *Norbert Elias et la théorie de la civilisation. Lectures et critiques*, Rennes, PUR, 2003 ; Sabine Delzescaux, *Norbert Elias. Une sociologie des processus*, Paris, L’Harmattan, 2001 et *Norbert Elias. Civilisation et décivilisation*, Paris, L’Harmattan, 2003 ; Gerd Schwerhoff, « Zivilisationsprozeß und Geschichtswissenschaft. Norbert Elias’ Forschungsparadigma in historischer Sicht », *Historische Zeitschrift*, n° 266, 1998, p. 561-605 ; Alain Garrigou et Bernard Lacroix (dir.), *Norbert Elias, la politique et l’histoire*, Paris, La Découverte, 1997 ; Jeroen Duindam, *Myths of Power : Norbert Elias and the Early Modern European Court*, Amsterdam, Amsterdam UP, 1995.
- <sup>7</sup> A. Garrigou et B. Lacroix (dir.), *Norbert Elias...*, p. 21.
- <sup>8</sup> Philippe Aries, *L’Enfant et la vie familiale sous l’Ancien Régime*, Paris, Plon, 1960 ; nouvelle éd. Paris, Éd. du Seuil, 1973.
- <sup>9</sup> Robert Mandrou, *Magistrats et sorciers en France au XVIIe siècle*, Paris, Plon, 1969.
- <sup>10</sup> Michel Foucault, *Histoire de la folie à l’âge classique*, Paris, Gallimard, 1972 et *Surveiller et punir. Naissance de la prison*, Paris, Gallimard, 1975.
- <sup>11</sup> Joël Cornette, « L’histoire au travail. Le nouveau ‘Siècle de Louis XIV’ : un bilan historiographique depuis vingt ans (1980-2000) », *Histoire, économie & société*, vol. 19, n° 4, 2000, p. 561 - 605 (<http://cour-de-france.fr/article534.html>).
- <sup>12</sup> Jacqueline Boucher, *Société et mentalités autour de Henri III*, Paris, Honoré Champion, 2007 (<http://cour-de-france.fr/article2580.html>).
- <sup>13</sup> Jean-François Solnon, *La Cour de France*, Paris, Fayard, 1987.
- <sup>14</sup> Jean-Philippe Genêt, « La genèse de l’Etat moderne. Les enjeux d’un programme de recherche », *Actes de la recherche en sciences sociales*, volume 118, n° 1, 1997, p. 3-18 (<http://cour-de-france.fr/article1297.html>).
- <sup>15</sup> Cette école s’inspire entre autres de l’ouvrage d’Ernst Kantorowicz, *The King’s Two Bodies: A Study in Mediaeval Political Theology*, Princeton, 1957 (trad. française : *Les Deux Corps du roi*, Paris, Gallimard, 1989). Marquants ont été les ouvrages de Richard A. Jackson, *Vive le Roi ! A History of the French Coronation Ceremony from Charles V to Charles X*, Chapel Hill, North Carolina, 1984 (trad. française : *Vivat Rex ! Histoire des sacres et couronnements en France 1364-1825*, Paris, Ophrys, 1984). Ralph E. Giesey, *The Royal Funeral Ceremony in Renaissance France*, Genève, Droz, 1960, (trad. française : *Le Roi ne meurt jamais. Les obsèques royales dans la France de la Renaissance*, Paris, Flammarion, 1987) ; Sarah Hanley, *The Lit de Justice of the Kings of France. Constitutional Ideology in Legend, Ritual, and Discourse*, Princeton University Press, 1983 (trad. française : *Le « Lit de justice » des rois de France. L’idéologie constitutionnelle dans la légende, le rituel et le discours*, Paris, Aubier, 1991).

- <sup>16</sup> Robert Descimon, « Introduction », in Neithard Bulst, Robert Descimon et Alain Guerreau (dir.), *L'Etat ou le roi. Les fondations de la modernité monarchique en France (XIVe – XVIIe siècles)*, Paris, Ed. de la Maison des sciences de l'homme, 1996, p. 2-6.
- <sup>17</sup> Sur le cérémonial et la représentation voir entre autres deux numéros des *Annales* : vol. 41, n° 3, 1986 ([http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/issue/ahess\\_0395-2649\\_1986\\_num\\_41\\_3](http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/issue/ahess_0395-2649_1986_num_41_3)) et vol. 49, n° 2, 1994 ([http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/issue/ahess\\_0395-2649\\_1994\\_num\\_49\\_2](http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/issue/ahess_0395-2649_1994_num_49_2)), ainsi que : Joël Blanchard (dir.), *Représentation, pouvoir et royauté à la fin du Moyen Âge*, Paris, Picard, 1995 ; Alain Boureau, « Les cérémonies royales françaises entre performance juridique et compétence liturgique », *Annales ESC*, volume 46, n° 6, 1991, p. 1253-1264 (<http://cour-de-france.fr/article494.html>). Pour une synthèse sur les cérémonies royales et le rituel de cour voir Frédérique Lerferme-Falguières, *Les Courtisans. Une société de spectacle sous l'Ancien Régime*, Paris, PUF, 2007.
- <sup>18</sup> L'étude de Richard A. Jackson a été suivie de plusieurs enquêtes d'historiens français : Marina Valensise, « Le sacre du roi : stratégie symbolique et doctrine politique de la monarchie française », *Annales ESC*, vol. 41, n° 3, 1986, p. 543-577 (<http://cour-de-france.fr/article452.html>) ; Olivier Bouzy, « Les armes symboles d'un pouvoir politique : l'épée du sacre, la Sainte Lance, l'Oriflamme, aux VIIIe-XIIe siècles », *Francia*, vol. 22, n°1, 1995, p. 45-54 (<http://cour-de-france.fr/article1122.html>) ; sur le sacre des reines voir Fanny Cosandey, *La Reine de France. Symbole et pouvoir, XV<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècle*, Paris, Gallimard, 2000, et pour le XIX<sup>e</sup> siècle, Jean Tulard, *Le Sacre de l'empereur Napoléon. Histoire et légende*, Paris, Fayard, 2004.
- <sup>19</sup> Depuis les recherches de Ralph E. Giesey, plusieurs travaux sont parus : Jean Balsamo (dir.), *Les Funérailles à la Renaissance*, Genève, Droz, 2002 ; Murielle Gaude-Ferragu, *D'or et de cendres. La mort et les funérailles des princes dans le royaume de France au Moyen Age*, Villeneuve d'Ascq, Presses universitaires du Septentrion, 2005 ; Alexandre Bande, *Le Cœur du roi. Les Capétiens et les sépultures multiples, XIIIe-XVe siècles*, Paris, Tallandier, 2009. Pour 2011/2012 est attendu la parution de Gérard Sabatier, Juliusz A. Chroscicki, Mark Hengerer (dir.), *Mémoire monarchique et construction de l'Europe. Les stratégies funéraires des dynasties princières du XVI<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècles*, coédition Éditions de la Maison des sciences de l'homme/Centre de recherche du château de Versailles (collection « Aulica »).
- <sup>20</sup> Michèle Fogel, *Les Cérémonies de l'information dans la France du XVIe au milieu du XVIIIe siècle*, Paris, Fayard, 1989.
- <sup>21</sup> Joseph Chartrou, *Les Entrées solennelles et triomphales à la Renaissance (1484-1551)*, Paris, PUF, 1928 ; Bernard Guénéé et Françoise Lehoux, *Les Entrées royales françaises de 1328 à 1515*, Paris, Éd. du CNRS, 1968 ; Jean Boutier, Alain Dewerpe et Daniel Nordman, *Un Tour de France royal. Le voyage de Charles IX (1564-1566)*, Paris, Aubier, 1984 ; Christian Desplat et Paul Mironneau (dir.), *Les Entrées. Gloire et déclin d'un cérémonial*, Biarritz, J & D, 1997 ; Marie-France Wagner et Daniel Vaillancourt (dir.), *Le Roi dans la ville. Anthologie des entrées royales dans les villes françaises de province, 1615-1660*, Paris, Honoré Champion, 2001 ; Pascal Lardellier, *Les Miroirs du paon. Rites et rhétoriques politiques dans la France de l'Ancien Régime*, Paris, Honoré Champion, 2003 ; Françoise Michaud-Fréjaville, Noëlle Dauphin et Jean-Pierre Guilhembet (dir.), *Entrer en ville*, Rennes, PUR, 2006 ; Marie-France Wagner, Louise Frappier et Claire Latraverse (dir.), *Les Jeux de l'échange. Entrées solennelles et divertissements du XV<sup>e</sup> au XVII<sup>e</sup> siècle*, Paris, Honoré Champion, 2007 ; voir aussi le numéro thématique de la revue *XVIIe siècle* consacrée aux entrées royales (n° 212, année 2001) et les livres de fêtes publiés sur Internet : *Treasures in full. Renaissance Festival Books* (<http://www.bl.uk/treasures/festivalbooks/homepage.html>), British Library.
- <sup>22</sup> Jean Jacquot (dir.), *Les Fêtes de la Renaissance*, Paris, Éd. du CNRS, 1956-1975, 3 vol.
- <sup>23</sup> Nicolas Le Roux, « The Politics of Festivals at the Court of the Last Valois », in Ronnie Mulryne et Elizabeth Goldring (dir.), *Court Festivals of the European Renaissance : Art, politics and performance*, Aldershot, Ashgate, 2002, p. 101-117 ; Jacqueline Boucher, « Les fêtes politiques au temps des guerres de Religion », in *Les Fêtes au XVIe siècle*, Saint-Etienne, Publications de l'Université de Saint-Etienne, 2003, p. 171-183.
- <sup>24</sup> Jérôme de La Gorce, *Carlo Vigarani, intendant des plaisirs de Louis XIV*, Paris, Perrin, 2005 ; Sabine du Crest, *Des fêtes à Versailles. Les divertissements de Louis XIV*, Paris, Klincksieck, 1990 ; Marie-Christine Moine, *Les Fêtes à la cour du Roi Soleil, 1653-1715*, Paris, Lanore, 1984 ; Marie-Françoise Christout, *Le Ballet de cour de Louis XIV, 1643-1672. Mises en scène*, Paris, Picard, 1967, nouvelle éd. 2005, et *Le Ballet de cour au XVIIe siècle*, Genève, Minkoff, 1987 ; Philippe Hourcade, *Mascarades et ballets au Grand Siècle (1643-1715)*, Paris, Desjonquères et Centre national de la danse, 2002 ; Jean-Marie Apostolides, *Le Roi-Machine. Spectacle et politique au temps de Louis XIV*, Paris, Minuit, 1981.
- <sup>25</sup> Monique Chatenet, *La Cour de France au XVIe siècle. Vie sociale et architecture*, Paris, 2002, Picard ; Beatrix Saule, *Versailles triomphant. Une journée de Louis XIV*, Paris, Flammarion, 1996 (rééd. sous le titre *La Journée de Louis XIV*, 16 novembre 1700, Arles, Actes Sud, 2003).
- <sup>26</sup> Sur l'image du courtisan au XVIIIe siècle, voir Bernard Hours, *Louis XV et sa Cour. Le roi, l'étiquette et le courtisan*, Paris, PUF, 2002.

<sup>27</sup> Sur l'image du courtisan et de la cour: Elena Russo, *La Cour et la ville de la littérature classique aux Lumières. L'invention de soi*, Paris, PUF, 2002 ; Emmanuel Bury, *Littérature et politesse. L'invention de l'honnête homme (1580-1750)*, Paris, PUF, 1996 ; Erich Auerbach, « La cour et la ville », in E. Auerbach (dir.), *Le Culte des passions. Essais sur le XVII<sup>e</sup> siècle français*, Paris, Macula, 1998 ; Alain Couprie, *De Corneille à La Bruyère : images de la cour*, Lille, Atelier national de reproduction des thèses, 1984, 2 vol. ; Jean-Marie Apostolides, *Le Prince Sacrifié, Théâtre et politique au temps de Louis XIV*, Paris, Minuit, 1985 ; Chantal Thomas, *La Reine scélérate. Marie-Antoinette dans les pamphlets*, Paris, Éd. du Seuil, 1989 ; Christian Jouhaud, « Écriture et action au XVII<sup>e</sup> siècle : sur un corpus de mazarinades », *Annales ESC*, vol. 38, n° 1, 1983, p. 42-64 (<http://cour-de-france.fr/article404.html>).

<sup>28</sup> Nicole Hochner et Thomas W. Gaehtgens (dir.), *L'Image du roi de François I<sup>er</sup> à Louis XIV*, Paris, Éd. de la Maison des Sciences de l'Homme, 2006 ; Allan Ellenius (dir.), *Iconographie, propagande, légitimation*, Paris, PUF, 2001 ; Gérard Sabatier, « Les rois de représentation : image et pouvoir (XVI-XVII<sup>e</sup> siècle) », *Revue de Synthèse*, IV<sup>e</sup> s., n°3-4, 1991, p. 387-422 (<http://cour-de-france.fr/article1644.html>) ; Anne-Marie Lecoq, « La symbolique de l'Etat : les images de la monarchie des premiers Valois à Louis XIV », in Pierre Nora (dir.), *Les Lieux de mémoire*, Paris, Gallimard, 1986, vol. II : *La Nation*, p. 145-192.

<sup>29</sup> Peter Burke, *Louis XIV. Les stratégies de la gloire* [1992], trad. fr., Paris, Éd. du Seuil, 1995 ; Louis Marin, *Le Portrait du roi*, Paris, Éd. de Minuit, 1981 ; Gérard Sabatier, *Versailles ou la figure du roi*, Paris, Albin Michel, 1999 ; Edouard Pommier, « Versailles, l'image du souverain », in Pierre Nora (dir.), *Les lieux de Mémoire*, t. I, p. 1253-1281.

<sup>30</sup> Étienne Jollet, *Jean et François Clouet*, Paris, Lagune, 1997 ; Cécile Scailliérez, *François I<sup>er</sup> par Clouet*, Paris, Réunion des musées nationaux, 1996 ; Anne-Marie Lecoq, *François I<sup>er</sup> imaginaire. Symbolique et politique à l'aube de la Renaissance française*, Paris, Macula, 1987.

<sup>31</sup> Isabelle Oger, « Le rôle de Henri III dans l'invention et la diffusion de son portrait gravé », in Isabelle de Conihout, Jean-François Maillard et Guy Poirier (dir.), *Henri III mécène des arts, des sciences et des lettres*, Paris, Presses de l'Université de Paris-Sorbonne, 2006, p. 67-80 et « Genèse des portraits gravés d'Henri III, roi de France et de Pologne (1574-1589). L'image du roi très chrétien pendant les guerres de religion », in Thomas W. Gaehtgens et Nicole Hochner (dir.), *L'Image du roi de François I<sup>er</sup> à Louis XIV*, Paris, Éd. de la Maison des sciences de l'homme, 2006, p. 359-381 ; Alexandra Zvereva, « La genèse du portrait de Henri III », in I. de Conihout, J.-F. Maillard et G. Poirier, *Henri III mécène*, p. 55-65 ; Josèphe Jacquot, « L'iconographie et l'iconologie sous le règne du roi Henri III, roi de France et de Pologne d'après des médailles et des jetons », in Robert Sauzet (dir.), *Henri III et son temps*, Paris, Vrin, 1992, p. 141-153.

<sup>32</sup> Nicole Hochner, *Louis XII. Les dérèglements de l'image royale (1498-1515)*, Seyssel, Champ Vallon, 2006.

<sup>33</sup> Philippe Contamine (dir.), *L'Etat et les aristocraties (France, Angleterre, Ecosse) XII<sup>e</sup>-XVII<sup>e</sup> siècle*, Paris, Presses de l'ENS, 1989 ; Arlette Jouanna, *Le Devoir de révolte. La noblesse française et la gestation de l'État moderne, 1559-1661*, Paris, Fayard, 1989, et « Recherches sur la notion d'honneur au XVI<sup>e</sup> siècle », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, vol. 15, 1968, p. 597-623 (<http://cour-de-france.fr/article2039.html>) ; Jean-Marie Constant, *La Folle Liberté des baroques (1600-1661)*, Paris, Perrin, 2007, et *La Noblesse en liberté, XVI<sup>e</sup>-XVII<sup>e</sup> siècles*, Rennes, PUF, 2004 ; *Les Conjurateurs. Le premier libéralisme politique sous Richelieu*, Paris, Hachette, 1987, et *La Vie quotidienne de la noblesse française aux XVI<sup>e</sup>-XVII<sup>e</sup> siècles*, Paris, Hachette, 1985.

<sup>34</sup> Roland Mousnier, *Les Institutions de la France sous la Monarchie absolue, 1598-1789*, t. I *Société et Etat*, t. II *Les organes de l'État et de la Société*, Paris, PUF, 1974-1980, 2 vol., « Les concepts d'ordres, d'états, de 'fidélité' et de 'monarchie absolue' en France de la fin du XVI<sup>e</sup> siècle à la fin du XVIII<sup>e</sup> », *Revue historique*, t. CCXLVII, n°2, 1972, p. 289-312 (<http://cour-de-france.fr/article2930.html>), et « Les fidélités et clientèles en France aux XVI<sup>e</sup>, XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles », *Histoire sociale / Social History*, vol. 15, n° 29, 1982, p. 35-46 (<http://cour-de-france.fr/article2926.html>).

<sup>35</sup> Sharon Kettering, *Patrons, Brokers, and Clients in the Seventeenth-Century France*, Oxford, Oxford University Press, 1986 ; *Patronage in Sixteenth and Seventeenth Century France*, Aldershot, Ashgate-Variorum, 2002 ; *Power and Reputation at the Court of Louis XIII : The Career of Charles d'Albert, duc de Luynes (1578-1621)*, Manchester, Manchester University Press, 2008.

<sup>36</sup> Daniel Dessert, Jean-Louis Journet, « Le lobby Colbert : un royaume ou une affaire de famille ? », *Annales ESC*, 1975, n° 6, pp. 1303-1336 (<http://cour-de-france.fr/article803.html>) ; Christian Jouhaud, « Politiques de princes : les Condé (1630-1652) », dans Philippe Contamine (dir.), *L'Etat et les aristocraties (France, Angleterre, Ecosse) XII<sup>e</sup>-XVII<sup>e</sup> siècle*, Paris, Presses de l'ENS, 1989, p. 335-356 ; Jean Duma, *Les Bourbon-Penthièvre (1678-1793). Une nébuleuse aristocratique au XVIII<sup>e</sup> siècle*, Paris, Publications de la Sorbonne, 1995 ; Katia Béguin, *Les Princes de Condé. Rebelles, courtisans et mécènes dans la France du Grand Siècle*, Seyssel, Champ Vallon, 1999 ; Ariane Boltanski, *Les Ducs de Nevers et l'État royal. Genèse d'un compromis (ca 1550- ca 1600)*, Genève, Droz, 2006 ; Mathieu Da Vinha, « Les Nyert, exemple d'une ascension sociale dans la maison du roi au XVII<sup>e</sup> siècle », *XVII<sup>e</sup> siècle*, n° 214, 2002, p. 15-34.

<sup>37</sup> Yves Durand, « Clientèles et fidélités dans le temps et dans l'espace », in Yves Durand (éd.), *Hommage à Roland Mousnier. Clientèles et fidélités en Europe à l'époque moderne*, Paris, PUF, 1981, p. 3-24 ; Myriam Yardeni, « Problèmes de fidélité chez les protestants français à l'époque de la Révocation », dans Yves Durand (dir.), *Hommage à Roland Mousnier.*, p. 297-314. Dominique Barthélemy, « La mutation féodale a-t-elle eu lieu ? (note critique) », *Annales HSS*, volume 47, n° 3, 1992, p. 767-777 (<http://cour-de-france.fr/article441.html>) ; Arlette Jouanna, « Réflexions sur les relations internobiliaires en France au XVIe et XVIIe siècles », *French Historical Studies*, vol. 17, n° 4, 1992, p. 872-881, et « Des réseaux d'amitié aux clientèles centralisées : les provinces et la cour (France, XVIe-XVIIe siècles) », in Ch. Giry-Deloison et R. Mettam (dir.), *Patronages et clientélismes 1550-1750 (France, Angleterre, Espagne, Italie)*, Villeneuve d'Ascq-Londres, Université Charles-de-Gaulle (Lille III)-Institut français du Royaume Uni, 1995, p. 21-38 et « Les enjeux des stratégies politiques de la noblesse française (XVIe siècle et première moitié du XVIIe siècle) », in *Société, culture, vie religieuse aux XVIe et XVIIe siècles*, Paris, Presses de l'Université de Paris-Sorbonne, *Bulletin de l'Association des historiens modernistes des universités françaises*, 1995, p. 9-25.

<sup>38</sup> Nicolas Le Roux, *La Faveur du roi. Mignons et courtisans au temps des derniers Valois*, Seyssel, Champ Vallon, 2001.

<sup>39</sup> Emmanuel Le Roy Ladurie, « Système de la Cour (Versailles vers 1709) », in *Le Territoire de l'historien*, t. II, Paris, Gallimard, 1978 ; « Auprès du roi, la Cour », *Annales ESC*, vol. 38, n° 1, 1983, p. 21-41 (<http://cour-de-france.fr/article403.html>) ; avec la collaboration de Jean-François Fitou, *Saint-Simon ou le système de la Cour*, Paris, Fayard, 1997.

<sup>40</sup> Fanny Cosandey, « Entrer dans le rang », in Marie Françoise Wagner, Louise Frappier et Claire Latraverse (dir.), *Les Jeux de l'échange: Entrées solennelles et divertissements du 15e au 17e siècle*, Paris, Champion, 2007 ; « Illusion politique ou organisation monarchique. La question des préséances rapportées au souverain dans les traités politiques de Saint-Simon », *Cahiers Saint-Simon*, n° 28, 2000, p. 29-37.

<sup>41</sup> Sharon Kettering elle-même avait estimé dans un premier temps que les femmes ne jouaient qu'un rôle mineur dans le système du patronage ; elle a révisé ce constat par la suite : Sharon Kettering, « The patronage power of early modern french noblewoman », *The Historical Journal*, vol. 32, n° 4, 1989, p. 817-841, et « Strategies of power : Favorites and Women Household Clients at Louis XIII's court », *French Historical Studies*, vol. 33, n° 2, 2010, p. 177-200.

<sup>42</sup> Sur la loi salique, voir Colette Beaune, *Naissance de la nation France*, Paris, Gallimard, 1985 ; Elie Barnavi, « Mythes et réalité historique. Le cas de la loi salique », *Histoire, économie et société*, n° 3, 1984, p. 323-337 (<http://cour-de-france.fr/article593.html>) ; Eliane Viennot, « L'invention de la loi salique et ses répercussions sur la scène politique de la Renaissance », in L. Capdevila et al. (dir.), *Le Genre face aux mutations. Masculin et féminin, du Moyen Âge à nos jours*, Rennes, PUR, 2003 (<http://cour-de-france.fr/article1939.html>).

<sup>43</sup> Denis Crouzet, *Le Haut Cœur de Catherine de Médicis. Une raison politique aux temps de la Saint-Barthélemy*, Paris, Albin Michel, 2005 ; Thierry Wanegffelen, *Catherine de Médicis. Le pouvoir au féminin*, Paris, Payot, 2005 ; M. Hoogvliet, « Princely Culture and Catherine de Médicis », in M. Gosman, A. MacDonald et A. Vanderjact (dir.), *Princes and Princely Culture 1450-1650*, vol. I, Leyde, Brill, 2003, p. 103-130. Pour une approche générale des régence, voir André Corvisier, *Les Régences en Europe*, Paris, PUF, 2002.

<sup>44</sup> Jean-François Dubost, *Marie de Médicis. La reine dévoilée*, Paris, Payot, 2009.

<sup>45</sup> Chantal Grell (dir.), *Anne d'Autriche infante d'Espagne et reine de France*, Madrid, Centro de Estudios Europa Hispánica, 2009.

<sup>46</sup> Fanny Cosandey, *La Reine de France...*

<sup>47</sup> L'évolution des maisons de la reine et de la reine mère témoignent de cette évolution. Voir pour le XVI<sup>e</sup> siècle : Caroline zum Kolk, « The household of the Queen of France in the Sixteenth Century », *The Court Historian*, vol. 14, n° 1, 2009. Article réédité sur Cour de France.fr : <http://cour-de-france.fr/article2336.html>. Une base de données relative aux membres des maisons des reines du XVI<sup>e</sup> siècle a été mis en ligne sur le site Cour de France.fr : <http://cour-de-france.fr/article131.html>. Pour le XVIIe siècle, voir entre autres Jean-François Dubost, *Marie de Médicis...* ; Ruth Kleinmann, « Social Dynamics at the French Court : The household of Anne of Austria », *French Historical Studies*, vol. 16, n° 3, 1990, p. 517-535 ; Mathieu Da Vinha, « La maison d'Anne d'Autriche », dans Chantal Grell (dir.), *Anne d'Autriche...*, p. 155-208. Trois thèses, consacrées aux maisons d'Anne d'Autriche, Marie-Thérèse d'Autriche et Marie Leszczyńska, sont actuellement en préparation.

<sup>48</sup> Mathieu da Vinha, *Les Valets de chambre de Louis XIV*, Paris, Perrin, 2004.

<sup>49</sup> Alexandre Lunel, *La Maison médicale du Roi : XVI<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècles. Le pouvoir royal et les professions de santé (médecins, chirurgiens, apothicaires)*, Seyssel, Champ Vallon, 2008 ; Stanis Perez, *La santé de Louis XIV. Une biohistoire du Roi-Soleil*, Seyssel, Champ Vallon, 2007.

- <sup>50</sup> Alexandre Maral, *La Chapelle royale de Versailles sous Louis XIV : cérémonial, liturgie et musique*, Sprimont, Mardaga, 2002.
- <sup>51</sup> Stéphane Castelluccio, *Le Garde-Meuble de la Couronne et ses intendants du XVI<sup>e</sup> au XVIII<sup>e</sup> siècle*, Paris, CTHS, 2004 ; Emma Delpeuch, « Les marchands et artisans suivant la cour », *Revue historique de droit français et étranger*, 52<sup>e</sup> année, 1974, p. 379-413.
- <sup>52</sup> Un colloque consacré au rapport entre la cour et les sciences se tiendra à Versailles en février 2011 : « La cour et les sciences. Essor des politiques scientifiques dans les cours européennes aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles ».
- <sup>53</sup> Elisabeth Lalou, « Le Fonctionnement de l'hôtel du roi du milieu du 13<sup>e</sup> au milieu du 14<sup>e</sup> siècle », dans Jean Chapelot, Elisabeth Lalou (dir.), *Vincennes aux origines de l'Etat moderne*, Paris, Presses de l'Ecole Normale Supérieure, 1996, et « Les ordonnances de l'hôtel des derniers Capétiens directs », in Holger Kruse, Werner Paravicini (dir.), *Höfe und Hofordnungen, 1200-1600. 5. Symposium der Residenzen-Kommission*, Sigmaringen, J. Thorbecke, 1999.
- <sup>54</sup> En 1999, un colloque a été consacré aux états et aux ordonnances de la cour : Holger Kruse, Werner Paravicini (dir.), *Höfe und Hofordnungen, 1200-1600. 5. Symposium der Residenzen-Kommission*, Sigmaringen, J. Thorbecke, 1999.
- <sup>55</sup> Soulignons l'exception : Jacqueline Boucher traite le sujet en 1982 dans un article, « L'Évolution de la maison du roi des derniers Valois aux premiers Bourbons », *XVII<sup>e</sup> siècle*, n° 137, 1982, pp. 359-380; article réédité sur Cour de France.fr : <http://cour-de-france.fr/article2336.html>. Voir pour la suite Christophe Blanquie, « Dans la main du Grand maître. Les offices de la maison du roi, 1643-1720 », *Histoire & Mesure*, t. XIII, n° 3-4, 1998, p. 243-288 (<http://cour-de-france.fr/article618.html>), et Nicolas Le Roux, « La Maison du roi sous les premiers Bourbons. Institution sociale et outil politique », in Chantal Grell et Benoît Pellistrandi (dir.), *Les Cours d'Espagne et de France au XVIII<sup>e</sup> siècle*, Madrid, Casa de Velasquez, 2007, p. 13-40.
- <sup>56</sup> Sophie de Laverny, *Les Domestiques commensaux du roi de France au XVIII<sup>e</sup> siècle*, Paris, Presses de l'Université de Paris-Sorbonne, 2002.
- <sup>57</sup> Les documents et la base de données peuvent être consultés sur le site du Centre de Recherche du château de Versailles : <http://chateaoversailles-recherche.fr/curia/curia.html>.
- <sup>58</sup> Maurice Aymard et Marzio A. Romani (dir.), *La Cour comme institution économique*, Paris, Editions de la Maison des Sciences de l'Homme, 1998.
- <sup>59</sup> Françoise Bayard, *Le Monde des financiers au XVIII<sup>e</sup> siècle*, Paris, Flammarion, 1988 ; Mathieu Da Vinha, « Faire vivre Versailles : "budget de fonctionnement" d'une résidence royale au XVIII<sup>e</sup> siècle », in Raphaël Masson (dir.), *Mélanges offerts à Pierre Arizzoli-Clémentel*, Paris, ArtLys, 2009.
- <sup>60</sup> Lucien Bély, *La Société des princes, XVI<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècle*, Paris, Fayard, 1999.
- <sup>61</sup> Jean-François Dubost, « La cour de France face aux étrangers. La présence espagnole à la cour des Bourbons au XVIII<sup>e</sup> siècle », in Chantal Grell et Benoît Pellistrandi (dir.), *Les Cours de France et d'Espagne au XVIII<sup>e</sup> siècle*, Madrid, Casa de Velázquez, 2007, p. 149-169 ; « Les étrangers à la cour de France : de la polémique à l'évaluation numérique (1515-1630) », in Klaus Malettke et Chantal Grell (dir.), *Hofgesellschaft und Höflinge an europäischen Fürstenhöfen in der Frühen Neuzeit (15.-18. Jh). Société de cour et courtisans dans l'Europe de l'époque moderne (XV<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècle)*, Münster, LIT Verlag, 2002, p. 55-66 ; *La France italienne*, Paris, Aubier, 1997.
- <sup>62</sup> Voir entre autres Nicole Reinhardt, « Les relations internationales à travers les femmes aux temps de Louis XIV. 'L'amitié qu'elle a pour moi, fait qu'elle m'écoute et son mari aussi' », *Revue d'histoire diplomatique*, 2003, p. 193-230 ; Caroline zum Kolk, « Renée de France et Hercule d'Este : des difficultés d'un mariage international », in Isabelle Poutrin, Marie-Karine Schaub (dir.), *Princesses et pouvoir politique à l'époque moderne*, Paris, Bréal, 2007, p. 102-119. Article réédité sur Cour de France.fr : <http://cour-de-france.fr/article618.html>.
- <sup>63</sup> Voir entre autres Michel Espagne, *Les Transferts culturels franco-allemands*, Paris, PUF, 1999 ; Michel Espagne et Michael Werner (dir.), *Transferts, les relations interculturelles dans l'espace franco-allemand, XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècle*, Paris, Éd. recherche sur les civilisations, 1988.
- <sup>64</sup> Jean Guillaume, « Introduction », in Monique Chatenet, *La Cour de France au XVI<sup>e</sup> siècle. Vie sociale et architecture*, Paris, Picard, 2002, p. 9.
- <sup>65</sup> Monique Chatenet, *Le Château de Madrid au bois de Boulogne*, Paris, Picard, 1987 et « Une demeure royale au milieu du XVI<sup>e</sup> siècle. La distribution des espaces au château de Saint-Germain-en-Laye », *Revue de l'Art*, vol. 81, n° 1, 1988, p. 20-30 (<http://cour-de-france.fr>).

de-france.fr/article607.html).

<sup>66</sup> Monique Chatenet (<http://cour-de-france.fr/article1911.html>), *La cour de France au XVI<sup>e</sup> siècle...*

<sup>67</sup> Voir entre autres Françoise Boudon, Monique Chatenet, Anne-Marie Lecoq, « La mise en scène de la personne royale en France au 16<sup>e</sup> siècle : premières conclusions », in Jean-Philippe Genêt (dir.) *L'État moderne, genèse. Bilans et perspectives*, Paris, Editions du CNRS, 1990 ; Monique Chatenet, « Henri III et l'ordre de la cour. Évolution de l'étiquette à travers les règlements généraux de 1578 et de 1585 », in Robert Sauzet (dir.), *Henri III et son temps. Actes du colloque de Tours, octobre 1989*, Paris, J. Vrin, 1992 ; « Architecture et cérémonial à la cour de Henri II : l'apparition de l'antichambre », in H. Oursel, J. Fritsch (dir.), *Henri II et les arts*, Paris, École du Louvre, 2003, p. 355-380 (<http://cour-de-france.fr/article135.html>).

<sup>68</sup> Marie-France Auzépy et Joël Cornette (dir.), *Palais et pouvoir. De Constantinople à Versailles*, Saint-Denis, Presses universitaires de Vincennes, 2003.

<sup>69</sup> Sur l'évolution du château et la distribution intérieure : Danielle Gallet-Guerne et Christian Baulez, *Versailles : dessins d'architecture de la direction générale des bâtiments du roi*, Paris, Archives Nationales, 1983 ; Jean-Claude Le Guillou, « Les châteaux de Louis XIII à Versailles », dans *Versalia*, n° 7, 2004, p. 142-167, et du même auteur « Le château neuf ou enveloppe de Versailles. Conception et évolution du projet automne 1668- été 1670 », *Versalia*, n° 8, 2005, p. 112-133. Jean-Christian Petitfils, *Versailles la passion de Louis XIV*, Paris, Timée-éditions/Château de Versailles, 2005 ; Thierry Sarmant, *Les Demeures du Soleil*, Seyssel, Champ Vallon, 2003 ; Bernard Hours, *Louis XV et sa Cour*, Paris, PUF, 2002 ; Hélène Himmelfarb, « Versailles, fonctions et légendes », in Pierre Nora (dir.), *Les lieux de Mémoire*, Paris, Gallimard, vol. 1, 1997, p. 1283-1329 ; Jean-Claude Le Guillou, « Le Grand et le Petit Appartement de Louis XIV au château de Versailles, 1668-1684. Escalier, étage, attique et mansardes. évolution chronologique », *Gazette des beaux-arts*, juillet-août 1986, p. 7-22 ; Colombe Samoyault-Verlet, « Les Appartements des souverains en France au XIX<sup>e</sup> siècle », dans Karl Ferdinand Werner (éd.), *Hof, Kultur und Politik im 19. Jh.*, Röhrscheid, Bonn, 1985, pp. 121-137.

<sup>70</sup> Gérard Sabatier, *Versailles ou La figure du roi*, Paris, Albin Michel, 1999 ; *La Galerie des glaces : histoire et restauration*, Dijon, Faton, 2007 ; *Les grandes galeries dans les palais d'Europe, XVII<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup> siècles*, actes de colloque de Versailles, 13-15 décembre 2007, à paraître aux éditions de la Fondation Maison des sciences de l'homme (2010).

<sup>71</sup> Françoise Boudon, Jean Blécon et Catherine Grodecki, *Le Château de Fontainebleau, de François I<sup>er</sup> à Henri IV. Les bâtiments et leurs fonctions*, Paris, Picard, 2000 ; Pierre et Françoise Joukovsky, *À travers la Galerie François I<sup>er</sup>*, Paris, Honoré Champion, 1992 ; Sylvie Béguin, Jean Guillaume et Alain Roy, *La Galerie d'Ulysse à Fontainebleau*, Paris, PUF, 1985 ; Sylvie Béguin et alii, *La Galerie François I<sup>er</sup> au château de Fontainebleau*, Paris, Flammarion, 1972 ; Dora et Erwin Panofsky, *Étude iconographique de la galerie François I<sup>er</sup> à Fontainebleau* [1958], Brionne, Gérard Monfort, 1992.

<sup>72</sup> Marie-Noëlle Baudouin-Matuszek (dir.), *Paris et Catherine de Médicis*, Paris, Délégation à l'action artistique, 1989.

<sup>73</sup> Christophe Morin, *Au service du château. L'architecture des communs en Ile-de-France au XVIII<sup>e</sup> siècle*, Paris, Publications de la Sorbonne, 2008.

<sup>74</sup> Patricia Bouchenot-Déchin, *Henry Dupuis, jardinier de Louis XIV*, Paris, Perrin, 2007 ; Dominique Garrigues, *Jardins et jardiniers de Versailles au Grand Siècle*, Seyssel, Champ Vallon, 2001 ; Vincent Maroteaux, *Versailles, le roi et son domaine*, Paris, Picard-Établissement public du musée et du domaine national de Versailles, 2000 ; Thierry Mariage, *L'Univers de Le Nostre. Les origines de l'aménagement du territoire* [1983], Paris, Mardaga, 1995.

<sup>75</sup> Jean Castex, *Lecture d'une ville : Versailles*, Paris, Ed. du Moniteur, 1980 ; Bernard Lepetit, *La formation d'une population urbaine sous l'Ancien Régime : Versailles de 1545 à 1715, Etude démographique et sociale*, thèse de doctorat de troisième cycle, sous la direction de Pierre Goubert, Université de Paris I, juin 1976 ; Monique Michaux, « Le développement de la ville de Versailles en fonction du château. Aperçu sur les marchands et artisans versaillais de 1661 à 1688 », *Bulletin de la Commission des Antiquités et des Arts (de Seine-et-Oise)*, tome LVI, 1959, p. 31-38.

<sup>76</sup> Signalons Hélène Himmelfarb, « Regards versaillais sur l'hôtel parisien : le silence des chroniqueurs et épistoliers de cour à la fin du règne de Louis XIV (1700-1715) », *XVII<sup>e</sup> siècle*, n° 162, 1989, p. 85-100.

<sup>77</sup> Philippe Beaussant, *Louis XIV artiste*, Paris, Payot, 1999 ; Béatrix Saule, « Le premier goût du roi à Versailles : décoration et ameublement », *Gazette des beaux-arts*, octobre 1992, p. 137-147.

<sup>78</sup> Marie-Noëlle Baudouin-Matuszek (dir.), *Paris et Catherine de Médicis...* ; Sabine Frommel et Gerhard Wolf (dir.), *Il mecenatismo di Caterina de' Medici. Poesia, feste, musica, pittura, scultura, architettura*, Venise, Marsilio, 2008 et *Marie de Médicis et le Palais du Luxembourg*, Paris, Délégation à l'action artistique de la Ville de Paris, 1991 ; Salmon, Xavier (dir.), *Madame de Pompadour et les*

arts, Paris, RMN, 2002.

<sup>79</sup> Kathleen Wilson-Chevalier (dir.), *Patronnes et mécènes en France à la Renaissance*, Saint-Étienne, Publications de l'université de Saint-Étienne, 2007.

<sup>80</sup> Voir entre autres Kathleen Wilson-Chevalier, « Femmes, cour et pouvoir : la chambre de la duchesse d'Étampes à Fontainebleau », in K. Wilson-Chevalier et E. Viennot, *Royaume de Fémynie. Pouvoirs, contraintes, espaces de liberté des femmes, de la Renaissance à la Fronde*, Paris, Champion, p. 203-236.

<sup>81</sup> Eric Soullard, « Eaux, fontaines et salles de bains. Le propre et le sale à Versailles », *L'Histoire*, n° 240, février 2000, p. 62-67 ; Stanis Perez, « L'hygiène de Louis XIV », in M. Da Vinha, C. Lanoë et B. Laurieux (dir.), *Cultures de cour, cultures du corps*, Paris, Presses Universitaires de Paris-Sorbonne, à paraître.

<sup>82</sup> Béatrix Saule, « Tentative de définition du grand couvert », in C. Arminjon et B. Saule (dir.), *Tables royales et festins de cours en Europe (1661-1789)*, Paris, La Documentation Française, 2004, p. 29-35 ; « Tables royales à Versailles, 1682-1789 », in *Versailles et les tables royales en Europe : XVIIe-XIXe siècles*, Paris, RMN, 1993, p. 41-68 ; Marie-France Noël-Waldteufel, « Manger à la cour : alimentation et gastronomie aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles », in *Versailles et les tables royales...*, p. 69-84.

<sup>83</sup> *Fastes de cour et cérémonies royales. Le costumes de cour en Europe (1650-1800)*, RMN, 2009. Du 3 au 5 juin 2009 a eu lieu à Versailles le colloque « Cultures matérielles, cultures visuelles du costume dans les cours européennes (1400-1815) » (<http://veticourcolloque2009.blogspot.com/>) (actes à paraître).

<sup>84</sup> Catherine Arminjon (dir.), *Quand Versailles était meublé d'argent*, Paris, RMN/Château de Versailles, 2007.

<sup>85</sup> *Versailles et la musique*, catalogue d'exposition, Bibliothèque municipale de Versailles / Magellan & Cie, 2007, p. 95-103.

<sup>86</sup> À côté de nombreux colloques, la création en 2006 du Centre de recherche du château de Versailles en témoigne ; il a pour objectif de soutenir la recherche sur les cours européennes grâce à l'organisation de colloques et l'édition d'actes de colloques, d'études et d'un bulletin (<http://chateauversailles-recherche.fr/>). Dans le même courant s'inscrit la création d'un site scientifique sur la cour de France (<http://cour-de-france.fr>).

<sup>87</sup> La thématique de la cour a été intégré en 2008 dans le programme du concours d'entrée de l'École Normale Supérieure.